

■ Question :

Un responsable d'association départementale Indecosa-CGT nous a interrogé sur un bailleur social :
« • *Qu'est-ce que IRP ?* »

■ Réponse :

• **Une société anonyme d'HLM filiale d'une société coopérative :**

IRP est une ESH administrée par un Conseil d'administration composé de 15 membres (au 30 juin 2025). La présidence est assurée par Monsieur Daniel ZENATY depuis le 13 juin 2024.

L'actionnaire de référence est la SAS (société par actions simplifiée) coopérative MBH depuis 2012.

La société MBH résulte de la transformation de l'association Madeleine Bouchet, qui a été Présidente des œuvres sociales de la RATP. a été créée le 6 mars 2012, il y a 14 ans. Sa forme juridique est SAS, société par actions simplifiée. Son domaine d'activité est action sociale sans hébergement. En 2023, elle était catégorisée Entreprise de Taille Intermédiaire. Elle ne possédait pas de salariés.

Dans une France sortant de la Deuxième Guerre mondiale, confrontée au rapatriement des Français d'Outre-Mer et l'arrivée des nouveaux employés venant de province, le conseil d'administration de la RATP pousse à la création en 1967 de la **Société d'Habitations à loyer modéré Interprofessionnelle de la Région Parisienne dite IRP**.

En 2025, IRP gère plus de 8 000 logements situés en Île-de-France : logements locatifs sociaux, logements locatifs intermédiaires, logements pour étudiants, résidences sociales.

Le parc d'IRP, historiquement construit autour de deux pôles situés à Meudon-la-Forêt et Mantes-la-Jolie, couvre à ce jour 7 départements franciliens, avec plus de 8 000 logements gérés. L'offre locative d'IRP propose des logements familiaux tous publics, des résidences pour étudiants et jeunes actifs, des résidences sociales adaptés aux personnes de faible autonomie, et des commerces.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés, pour une durée de trois ans renouvelables, par l'Assemblée générale des actionnaires sur proposition de l'actionnaire de référence et des collectivités territoriales et EPCI. Les 3 actionnaires représentants des locataires sont élus par ces derniers dans les conditions fixées par le Code de la Construction et de l'Habitat. Ces 3 actionnaires sont affiliés à l'Union nationale des locataires indépendants (UNLI), à la Confédération nationale du logement (CNL) et à l'association Consommation logement cadre de vie (CLCV).

IRP est membre, avec, en Ile-de-France, Domnis, Emmaüs Habitat, Solidarité et Logement, Pierres et Lumières, Pierres Avenir Construction, RATP Habitat et Toit et Joie - Poste Habitat, de la société de coordination Habitat Réuni, agréée en 2020. Cette Sac comprend 25 entreprises HLM qui représentent, avec leurs filiales, 35 organismes HLM (15 ESH, 13 coopératives, 5 OPH et 1 SEM) et 178 700 logements ou équivalents.